AR Prefecture
083-218301513-20230703-2023_031-DE
Reçu le 06/07/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2023 – 031

Nombre de Conseillers		L'an **Deux Mil Vingt Trois**
En exercice :	14	Le **Lundi 03 Juillet** à Dix-Huit heures Le Conseil Municipal de la Commune de Vins-sur-Caramy
Présents :	13	dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle des Cérémonies,
Votants :	14	sous la présidence de Jean-Luc BONNET, Maire.
		Date de la convocation : 26 Juin 2023.

PRÉSENTS : S. ARNAUD, L. CANASTREIRO, A. CASTAGNETTO, D. CHAFFAUT, H. DECHERF, J-P. ESCAFFRE, L. LEROUX, P. LEROYER, S. MONTBARBON, P. ROUX, M-J. SERRANO, K. SERRAT.

ABSENT EXCUSÉ : D. BOLAY a donné procuration à H. DECHERF.

Secrétaire de séance : Dina CHAFFAUT

OBJET : Tarifs publics – rentrée 2023/2024.

Monsieur le Maire propose de fixer les tarifs publics pour la rentrée 2023/2024 :

Cantine : tarif inchangé.

- 3.80 € le repas pour les abonnements annuels
- 5.40 € pour les repas occasionnels

Le Conseil municipal après avoir écouté l'exposé du Maire et délibéré :

- **APPROUVE** avec 2 voix « contre » et 12 voix « pour », le tarif proposé ci-dessus.

Accueil périscolaire / heure (7h30 à 9h00 et 16h30 à 18h00) :

- 1 enfant : 2.80 € au lieu de 2.70 €.
- 2 enfants : 4.50 € au lieu de 4.30 €.
- 3 enfants : 5.90 € au lieu de 5.60 €.
-

Le Conseil municipal après avoir écouté l'exposé du Maire et délibéré :

- **APPROUVE** avec 2 abstentions et 12 voix « pour », les tarifs proposés ci-dessus.

Activités sportives (boxe/karaté/gym) :

1 SÉANCE / SEMAINE	
1 PERSONNE	170.00 €
2 PERSONNES DE LA MÊME FAMILLE	285.00 €
3 PERSONNES DE LA MÊME FAMILLE	390.00 €
4 PERSONNES DE LA MÊME FAMILLE	515.00 €
2 SÉANCE S/ SEMAINE	
1 PERSONNE	290.00 €
2 PERSONNES DE LA MÊME FAMILLE	490.00 €
3 PERSONNES DE LA MÊME FAMILLE	630.00 €
4 PERSONNES DE LA MÊME FAMILLE	830.00 €

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

AR Prefecture

083-218301513-20230703-2023_031-DE
Reçu le 06/07/2023

Salle de musculation :

- 16 € au lieu de 15.00 € par mois et par personne, sur 12 mois.
- Option pour les personnes inscrites à une activité sportive (boxe/karaté/gym) : 50 €/an/personne

Le Conseil municipal après avoir écouté l'exposé du Maire et délibéré :

- **APPROUVE** avec 1 abstention et 13 voix « pour », les tarifs proposés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Jean-Luc BONNET
Maire de Vins-sur-Caramy

MAIRIE DE VINS-SUR-CARAMY
83170

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le :

Publié ou notifié
le :